

Intitulé du poste

Ethique de l'IA : pouvoirs et démocratie

Identification du poste :

Fonctions	Post-doctorat
Emploi type (referens III)	
Catégorie	
Corps	
Quotité	1 an (12 mois) / emploi à temps plein (100%)

Affectation (*lieux d'exercice des fonctions*) A compléter obligatoirement :

Chaire « éthique & IA », institut MIAI et unité de recherche IPhiG, Université Grenoble Alpes

Contexte et environnement de travail

Description de la structure : 1) IPhiG

L'institut de philosophie de Grenoble ([IPhiG](#)) est une des unités de recherche de l'Université Grenoble Alpes. Elle est composée de 11 membres statutaires, issus de diverses composantes de l'UGA, plus de 20 doctorants, plusieurs post-doctorants. Il est membre de l'école doctorale régionale ED 487 « Philosophie : histoire, représentation, création ». Ses activités s'organisent selon trois axes : « Pratiques : valeurs, normes, institutions », « Esprit et cognition » & « Histoire de la philosophie ».

2) chaire « éthique & IA » de l'Institut MIAI

La [chaire « éthique & IA »](#) (présentation en anglais [ici](#)) est une des chaires de l'institut multidisciplinaire en intelligence artificielle de Grenoble [MIAI](#). Elle vise à développer sur une durée de 4 ans (2019-2023) une compréhension philosophique de l'Intelligence Artificielle à la fois à travers une approche conceptuelle et normative et par référence à des « terrains » d'observation variés. Elle reflète les activités de l'Institut de Philosophie de Grenoble ([IPhiG](#)), une unité de recherche de l'[Université Grenoble Alpes](#). Ses activités comprennent la méta-éthique, l'éthique normative, l'éthique appliquée, la philosophie politique, la philosophie du droit. Cette variété de points de vue confère à la chaire un potentiel de recherche approfondie sur des sujets auxquels les relations entre l'éthique et l'IA donnent aujourd'hui naissance. Le responsable scientifique de la chaire, spécialisé en philosophie politique, en éthique publique et en philosophie de l'innovation, veille à l'interaction productive de cette variété de perspectives. La chaire contribue avec 3 autres à l'axe «[IA et société](#)» de MIAI, et entretient une relation étroite avec les recherches menées sur les autres axes de l'institut. Par les initiatives et les projets qu'elle développe, la chaire regroupe actuellement 5 doctorant.es en philosophie, en sociologie et en sciences de l'information et de la communication ; elle réunit également 12 contributrices et contributeurs, chercheuses et chercheurs d'autres disciplines, telles que la robotique et parmi les sciences humaines et sociales, la psychologie clinique, les sciences de l'information et de la communication, les sciences de la gestion et le marketing.

Description de l'équipe (N+1 et collègues) : sous l'autorité de ... Equipe composée de X agents (X A, X B, X C...)

Le poste offert se rattache directement à l'activité de recherche du responsable de la chaire, ainsi qu'à celle de ses contributeurs et des 5 actuels doctorants.

Missions du poste et activités principales

Libellé précis du projet :

Ethique de l'IA : pouvoirs et démocratie

Description synthétique du projet et date de fin prévisionnelle :

Les développements actuels de l'intelligence artificielle (IA)¹, c'est-à-dire aussi bien les progrès techniques réalisés depuis dix ans que l'essor de ces techniques dans la société, sollicitent la philosophie et l'invitent notamment à s'exprimer dans trois dimensions. Premièrement, ils la conduisent à réfléchir aux modes de régulation (tout à la fois sociale, juridique, éthique et politique) adéquat pour ajuster ces développements à l'humain, potentiellement en passe de ne plus pratiquer nombre de ses activités traditionnelles, ou du moins d'être dépossédé de leur maîtrise. Deuxièmement, ils la poussent à observer les transformations actuellement en cours pour la capacité humaine d'agir sous l'effet de l'automatisation croissante de ces activités, c'est-à-dire à la fois à prendre acte de ces transformations, à se montrer vigilante face aux perspectives à venir (par exemple en fonction du double scénario « IA faible/forte ») et probablement déjà à œuvrer à reformulation de la notion de responsabilité devant les possibles ouverts. Troisièmement, ils l'interrogent sur les finalités éthiques et politiques appelées à orienter l'avenir de société qui se définissent en fonction des valeurs souhaitables dans un cadre démocratique (inclusion, équité, dignité des êtres vivants, soutenabilité, etc.).

Si les ordinateurs font depuis plus de cinquante ans partie des outils qui appuient l'activité humaine dans de très nombreux domaines (et les calculs algorithmiques depuis bien plus longtemps), les nouveaux systèmes d'apprentissage (*deep learning*), la mise en système des algorithmes et l'apparition de « systèmes d'IA » (SIA) produisent aujourd'hui des effets de seuil tangibles en termes d'automatisation de l'activité, ce qui se traduit par des nouvelles situations vécues dans de très nombreux secteurs importants. Si, pour les activités concernées, l'apport massif de solutions d'IA est présenté comme un surcroît considérable d'efficacité, ces situations peuvent parfois apparaître radicalement originales pour les personnes engagées dans l'activité, au point de leur faire perdre de vue les points de repère traditionnels sur ce qui est bon, juste et bien, de sorte que la réflexion éthique et politique se trouve sollicitée.

Cette proposition de contrat post-doctoral invite les candidat.es à formuler plus précisément un sujet d'étude qui invite à une recherche dont la finalité sera de problématiser les enjeux éthiques et politiques en matière de transformation possible des libertés privées et publiques, et éventuellement de redéfinir ces dernières dans le contexte des diverses transitions en cours. Elle visera également à thématiser philosophiquement les nouvelles formes de pouvoir et à évaluer les risques de contrôle des individus et des populations, notamment dans la dimension économique du marché via « l'économie de l'attention » [Citton 2014] ou en termes de « gouvernementalité algorithmique » [Rouvroy & Berns 2013]. Elle s'interrogera sur la possibilité de l'émergence d'une nouvelle forme de totalitarisme sous l'effet des « armes de destruction mathématique » que peuvent apparemment représenter les algorithmes [O'Neil 2018], et alors il s'agira d'inventer des catégories philosophiques pour décrire adéquate cette nouvelle forme et en contrer les méfaits pour la démocratie. Dans cette recherche philosophique, tous les terrains de recherche envisagés, destinés à être observés, décrits, analysés et/ou modélisés sont bienvenus parmi les émergences technologiques et sociales contemporaines : reconnaissance

¹ Nous entendons par intelligence artificielle l'activité des algorithmes dont les opérations de calculs sont nourries par des flux de mégadonnées (*big data*) eux-mêmes engendrés par des capteurs nombreux et variés.

faciale, *smart cities*, *blockchain*, drones militaires et civils, internet des objets (IOT), agents conversationnels notamment développés par les institutions, algorithmes pour la Justice, etc.

Disciplines scientifiques concernées : philosophie (17^{ème} section CNU), science politique (4^{ème} section), droit public (2^{ème} section).

Sous-disciplines/domaines de recherche (sans ordre de priorité) : philosophie politique, philosophie des techniques, éthique(s) de l'IA et de la robotique, droits fondamentaux, théories de la démocratie, théories de la justice, humanités digitales et environnementales.

Mots-clés : éthique, IA, robotique, numérique, institutions et organisations, innovation, autonomie, confiance, libertés publiques et privées, pouvoirs, démocratie, droits humains, justice, transitions.

Modalités du concours : Les candidat.es sont invité.es à proposer au Jury **un projet de recherche personnel (10 pages maximum)**, incluant une description de leur future activité au sein de la chaire « éthique & IA » qui entre dans les orientations stratégiques de cette dernière. Si le poste concerne la philosophie, les aspects pluridisciplinaires du profil de/de la candidat.e et les perspectives pluridisciplinaires de son projet gagneront à être mise en valeur, en dialogue avec les disciplines des contributeurs et contributrices de la chaire.

La maîtrise du français et de l'anglais (oral et écrit) est une condition nécessaire pour postuler, l'entretien d'admission ayant lieu dans les deux langues.

Des références seront appréciées (maximum 2 lettres de recommandation par dossier de candidature).

Date d'entrée en fonction : 1^{er} janvier 2023.

Fin du contrat : 31 décembre 2023.

Missions / fonctions assurées :

Le contrat postdoctoral offert au concours a pour vocation :

- De contribuer à l'avancement des connaissances scientifiques dans le domaine de l'éthique de l'IA (telle que définie plus haut) dans le domaine de la philosophie pratique, de la théorie politique et du droit public, notamment par de nouvelles approches conceptuelles et normatives, qui peuvent être ancrées dans des terrains d'étude.
- D'entretenir le dialogue entre la philosophie, les disciplines SHS développées dans la chaire (psychologie sociale et clinique, sciences de gestion, sciences de l'information et de la communication) et les disciplines scientifiques et techniques développées au sein de l'institut MIAI (informatique, robotique, cognition), ainsi qu'avec le monde académique (laboratoires de recherche du site grenoblois), institutions, associations, entreprises.
- De nourrir l'axe 1 de l'IPhiG tout en dialoguant éventuellement avec les deux autres axes.

Activités principales (dans l'ordre d'importance) :

1. Publication dans les revues académiques, notamment en langue anglaise.
2. Contribution à l'animation scientifique de la chaire « éthique & IA » : organisation et intervention pour les conférences, séminaires.
3. Montage de projets scientifiques (ANR, programmes européens, etc.).
4. Contribution au rayonnement de la chaire « éthique & IA ».
5. Invitation à participer ponctuellement à des interventions pour des sessions de formation (formation doctorale sur le site grenoblois, formation continue de MIAI), sans obligation.

Evènement - Résultat(s) objectif(s) fixant la fin de contrat :

- **Au minimum**, 2 articles de recherche en langue anglaise (publiés ou soumis) sur la durée du contrat,

Niveau de la rémunération : à déterminer de la grille salariale de référence pour la catégorie professionnelle correspondante de l'Université Grenoble Alpes ainsi que de l'expérience des candidats.

Modalités d'évaluation et de contrôle de l'atteinte résultat(s) :

Un Jury pluridisciplinaire évaluera et sélectionnera les dossiers reçus. Puis les candidat.es sélectionnés à l'issue de ce premier tour seront invités à se présenter pour un entretien d'admission, réalisé par visioconférence.

Date limite de dépôt des candidatures : 2/12/2022 midi

Entretiens d'admission : 14-15/12/2022

Publication des résultats : 21/12/2022

Prise de fonctions : 1^{er}/01/2023

Restriction ou contraintes liées au poste :

La présence physique à l'Université Grenoble Alpes durant la durée du contrat représente une condition nécessaire, étant donné que le poste mis au concours inclut un travail de coordination d'équipe scientifique ainsi que des fonctions d'animation scientifique sur le site du campus et de l'agglomération grenobloise, et dans la région Auvergne-Rhône Alpes. Un engagement explicite des candidate.s sera exigé lors de l'entretien de recrutement.

Profil recherché

Compétences attendues prioritaires :

- Excellence académique
- Pertinence du projet de recherche et adéquation aux orientations stratégiques de la chaire « éthique & IA »
- Expérience internationale en recherche : publications, participations à des séminaires et des colloques, séjour dans des unités de recherche
- Capacité de dialogue pluridisciplinaire avérée par l'activité antérieure
-
- **Compétences métier/savoir faire**
 - Expression en langue anglaise, écrite et oral.
- **Savoir être**
 - Autonomie,
 - Capacité d'animation d'une équipe scientifique restreinte,
 - Capacité à mobiliser les bons interlocuteurs dans un environnement académique et péri-académique (domaines de la médiation scientifique, technique et industrielle).

Mission d'encadrements : oui Non

Nombre d'agent encadrés par catégorie : A, B, C

Expérience professionnelle souhaitée : débutant de 2 à 5 ans

L'expérience en montage de projets de recherche (nationaux et européens) représente un plus dans le dossier.

Formation, diplôme :

Informations générales

Contact pour les questions relatives aux fonctions :
Professeur Thierry Ménissier
Responsable de la chaire « éthique & IA », MIAI/IPhiG

Mail : thierry.menissier@univ-grenoble-alpes.fr